

Editorial

Le dernier bulletin de Vélocité annonçait l'Assemblée Générale, celui-ci nous permet de vous présenter la nouvelle équipe de Vélocité et me donne le plaisir de prendre pour la première fois la plume dans ce bulletin.

Pratiquante convaincue du vélo et militante associative d'autre part, j'ai eu l'occasion de découvrir Vélocité Languedoc en discutant avec un vélociste. De fil en aiguille et de coup de pédale en coupe de pédale, j'ai participé de plus en plus activement à la vie de Vélocité, en organisant notamment les Vélourutions, et j'ai été élue présidente de l'association en avril dernier.

Quant au C.A., il est composé de vieux routards de Vélocité comme de têtes nouvelles dans l'association, de défenseurs du vélo qui file et d'adeptes du vélo tranquille, de propriétaires de vélos qui roulent sur la route ou dans les rues, sur les voies vertes ou sur les pistes, dans les trams ou dans le train, et même parfois dans le métro parisien.

(Pour savoir qui se cache derrière ces qualificatifs, voir la liste des membres du C.A. dans la suite de ce bulletin).

Nous sommes en tous cas tous réunis par l'envie de développer l'usage du vélo à Montpellier.

Lors de la réunion de mai, nous avons défini nos axes de travail pour les mois à venir.

L'accent sera notamment mis sur le développement du stationnement vélo. Un premier document d'introduction a d'ores et déjà été remis à Mme Blanpied, conseillère municipale en charge des équipements cyclables, et nous allons poursuivre le travail afin de faire des propositions concrètes qui, nous l'espérons, pourront être suivies de réalisations. Les autres actions déjà menées par Vélocité seront poursuivies et nous essaierons de rester le plus réactif possible aux problématiques nouvelles qui pourraient émerger.

Vélocité a donc besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer sa route !

Que ce soit en nous faisant part de votre vécu de cycliste, en participant aux réunions ou aux différentes actions ou tout simplement en parlant de Vélocité autour de vous, tout coup de main (de pédale ?) nous fera avancer !

À bientôt alors.

Cyclablement vôtre

Cathy Aberdam

Présidente de Vélocité Languedoc

1 L'assemblée Générale du 30 mars 2012

Cette année, l'assemblée générale de Vélocité Languedoc s'est tenue plus tardivement que les années précédentes. En effet, plusieurs adhérents « actifs » – notamment Cathy Aberdam et Robert Turquety – avaient émis l'idée que l'AG ne se réduise pas à une simple réunion statutaire, mais soit l'occasion d'un événement susceptible d'attirer plus de monde, grâce à diverses animations. L'idée a été accueillie très favorablement par les adhérents qui participent régulièrement aux réunions du CA. Encore fallait-il la concrétiser ! L'organisation a donc pris un certain temps : trouver une salle assez grande, trouver des intervenants pour présenter des activités intéressantes, réunir les documents à montrer (films, etc.), penser au buffet, organiser la communication, etc.

Finalement, cette AG a été un vrai succès, puisqu'elle a permis de réunir une bonne cinquantaine de participants, adhérents ou simplement intéressés (certains ont d'ailleurs adhéré), invités (élus, représentants d'associations amies, etc.) Nous tenons à remercier la municipalité de Montpellier, qui nous a permis d'utiliser gratuitement la belle salle de la Maison de la Démocratie. Nous tenons à remercier aussi les personnes qui ont participé aux présentations, et particulièrement les deux élu(e)s Madame Stephanie Blanpied, conseillère municipale de Montpellier, déléguée

aux aménagements cyclables (que nous connaissons bien désormais !) et Monsieur Christian Dupraz, Conseiller Général du canton des Matelles (et cycliste au quotidien, adhérent de Vélocité).

La soirée s'est déroulée en trois temps :

1. Après l'ouverture de la salle à 18h et l'accueil, les présentations. Dans l'ordre, nous avons pu entendre :
 - Luc Nourigat, président de Vélocité, qui a présenté l'association, ainsi que la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), regroupant au niveau national les associations de cyclistes au quotidien.
 - Jean-Louis Valat, membre du CA de Vélocité, qui a présenté l'association AF3V (Association Française des Vélouroutes et Voies Vertes), dont Vélocité est correspondant régional.
 - Eric Boisseau, membre de Vélocité, qui a présenté la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports), représentée au niveau départemental par l'association ADTC34 - dont Eric est le président, et qui intéresse les cyclistes en tant que partenaire pour promouvoir le train+vélo.
 - Jean-Michel Héлары, membre du CA de Vélocité, qui a présenté la carte en ligne des équipements cyclables de

Montpellier et environs, basée sur la base de données libre et participative OpenStreetMap.

- Stéphane Nahmias, coordinatrice de l'association Mandarine (agissant en faveur de l'écomobilité), qui a présenté l'application «Boussole» – encore en développement – et basée elle aussi sur OpenStreetMap.
 - Dominique Dubrunfaut, membre du CA de l'association Vieux Biclou – que nous connaissons bien !
 - Madame Stéphanie Blanpied (présentée plus haut), qui a parlé de la manière dont elle entend développer la politique cyclable de la ville, notamment en s'appuyant sur les associations.
 - Christian Dupraz (présenté plus haut), qui a parlé de différents projets du Conseil Général concernant l'usage du vélo, et notamment des réalisations à venir très prochainement (piste Saint-Gély Montpellier, par exemple).
2. Vers 19h30, tenue de l'Assemblée Générale statutaire : présentation des rapports d'activité, financier - tous deux adoptés à l'unanimité comme il se doit, puis renouvellement du Conseil d'Administration (voir plus bas).
3. De 20h à 21h, buffet convivial - chaque participant avait apporté sa contribution salée ou sucrée, l'association se chargeait d'offrir les boissons. Ce qui a permis de nombreuses discussions informelles, mais très instructives, entre participants. Simultanément, avait lieu une projection de clips ou films vidéos (extraits de «Live Bicycle» sur une grande Vélorution/Masse Critique à Rome, une vision fugitive de René Dumont et Aguioui Mouna lors de la première vélorution parisienne en 1972, une vision paradisiaque d'équipements cyclables aux Pays-Bas – avec priorité absolue aux vélos, parfaitement respectée par les motorisés, aux intersections routières, etc.). Cependant, le contexte – temps déjà très doux, ouverture de la salle sur une cour intérieure – a fait que ces projections n'ont pas eu beaucoup de spectateurs. Mais le travail de montage réalisé à cette occasion n'aura pas été inutile, ces projections pouvant être à nouveau présentées lors d'autres occasions.

En conclusion, cet événement s'est avéré très bénéfique pour l'association : remotivation des adhérents, nouveaux contacts, affirmation de notre présence dans le débat et la mise en œuvre des politiques en faveur des modes de déplacement alternatifs.

Jean-Michel Héлары

2 Le nouveau CA, le nouveau bureau

Lors de l'assemblée générale, un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Selon nos statuts, il y avait six membres sortants (car élus il y a deux ans), et une élue l'an dernier, qui souhaitait quitter le CA. Mais comme le CA sortant était en surnombre (13 membres au lieu de 12 selon les statuts) il n'y avaient que 6 membres à remplacer. Cette année, pour la première fois, seul un des sortants a souhaité se représenter, et il y a eu suffisamment de nouveaux candidats pour les remplacer. Ce qui a permis un renouvellement substantiel, tout à fait bienvenu pour assurer le dynamisme de l'association. D'ailleurs, le bureau sortant, en charge depuis plusieurs années, souhaitait vivement un tel renouvellement, et avait déjà lancé des appels en ce sens les années précédentes.

La composition du nouveau CA est donc la suivante :

¹Hélène de Chabert a souhaité se retirer du CA ; Luc Nourigat avait ré-élu il y a un an, mais comme «remplaçant» d'un membre démissionnaire ; il n'est donc pas statutairement reconductible

- **Élus l'année dernière et donc statutairement reconductibles¹** : Catherine Aberdam, Gérald Daurat, Jean-Michel Héлары, Jean-Louis Valat, Jean-François Vilarem, Lars Wendler.
- **Nouveaux membres, élus lors de cette AG** : Eric Boisseau, Jean-Sébastien Fabien, Françoise Héлары, Elisabeth Martinez, Luc Nourigat (déjà dans l'ancien CA), Robert Turquety.

Les sortants n'ayant pas souhaité se représenter sont : Marcel Avon, Jean-Marc Bertrand, Armelle Cottin, Chantal Debain, Michel Julier, Marie-Catherine Vilarem. Merci à elles et eux pour leur action.

Ce nouveau CA a tenu sa première réunion le 2 avril – trois jours plus tard – afin de désigner le bureau et les «responsables» des diverses tâches. Là aussi, grand renouvellement : tous les postes statutairement importants ont changé, et pour assurer le «tuilage» les anciens titulaires (sauf le secrétaire) sont restés comme adjoints. La composition du bureau est désormais la suivante :

- Présidente : Catherine Aberdam (Cathy).
- Vice-Président : Luc Nourigat.
- Trésorier : Jean-Louis Valat.
- Trésorier adjoint : Jean-François Vilarem.
- Secrétaire : Robert Turquety.

Quant aux responsabilités – désignées sous le vocable valorisant de «délégations» comme dans un conseil municipal – elles ont été définies ainsi :

- Gestion des listes de diffusion : Michel Julier
- Gestion du site, webmestre, et Communication externe : Michel Julier
- Bulletin et Communication externe : Jean Michel Héлары
- Vélorutions : Catherine Aberdam
- Carte Interactive des Itinéraires Cyclables de Montpellier : Jean Michel Héлары
- Représentant à l'AF3V : Jean Louis Valat
- Représentant à la FNAUT : Eric Boisseau
- Délégué à la Fubicy : Luc Nourigat
- Conseil juridique : Hélène de Chabert
- Archiviste : Chantal Debain (lieu du siège social)
- Représentant St Gély : Marcel Avon

En mon nom personnel, mais aussi, j'en suis sûr, au nom de tous les lecteurs de ce bulletin : **merci Luc, merci Jean-François, merci Michel, et bravo pour tout le travail effectué, pour avoir permis que vive notre association, et pour la bonne ambiance que vous avez toujours eu à cœur de maintenir. Mais vous ne partez pas, vous continuerez à jouer un rôle actif. Et bienvenue à la nouvelle présidente, au nouveau trésorier et au nouveau secrétaire !**

Jean-Michel Héлары

3 Nouvelle organisation des listes de diffusion

Suite à de nombreuses réclamations, l'association Vélocité Languedoc modifie son système de listes de diffusion.

- La **liste de discussion**, velocite@lists.maretmanu.org est maintenue. Vous êtes actuellement abonné(e) à cette liste. Tous les abonnés peuvent y écrire, en restant bien sûr raisonnable.

- **Une lettre d'information**, mtp-infos@lists.fubicy.org, est créée. Seul le bureau de Vélocité Languedoc peut y envoyer des messages, il n'y en aura donc pas beaucoup. Vous y avez été abonné d'office, car elle remplacera partiellement la liste de discussion.
- Une troisième liste, "mtp-interne", mais qui n'intéresse pas les adhérents, car c'est juste un «alias» permettant au CA d'échanger des messages sans avoir besoin de recopier la liste des adresses, qu'on n'a pas toujours sous la main. Les adhérents de base ne peuvent ni y écrire ni en lire les messages.

Si vous souhaitez recevoir uniquement les messages d'information, et non les messages de la liste de discussion, vous pouvez vous désabonner de la liste de discussion (voir tableau ci-dessous) Le contraire, à savoir de se désabonner uniquement de la lettre d'information, serait illogique : d'une part il y aura très peu de messages, et d'autre part ces messages vous intéressent certainement, si la liste de discussion vous intéresse.

En espérant que ces modifications satisferont le plus grand nombre.

Résumé des commandes : (voir aussi sur le site <http://montpellier.fubicy.org>, rubrique «contacts»)

Liste de discussion velocite@lists.maretmanu.org :

abonnement	http://lists.maretmanu.org/listinfo.cgi/velocite-maretmanu.org
désabonnement ou modification des options	http://lists.maretmanu.org/options.cgi/velocite-maretmanu.org , indiquez votre adresse e-mail et cliquer sur le bouton "Résilier".
envoyer un message :	écrire à velocite@lists.maretmanu.org

Lettre d'information mtp-infos@lists.maretmanu.org :

abonnement	envoyer un message vide avec pour titre "sub mtp-infos" (sans guillemets) à l'adresse sympa@lists.fubicy.org
envoyer un message :	impossible, seul le bureau le peut.
Pour écrire au bureau :	Ecrire à montpellier@fubicy.org

Michel Julier, 24 avril 2012

4 Brèves

Nouveau guide de l'AF3V

L'AF3V a pour objectif de faire connaître, promouvoir, développer, animer le réseau des Véloroutes et Voies Vertes de France. Pour cela, L'AF3V collecte et rassemble les informations sur les itinéraires Véloroutes et Voies Vertes existants. Elle réalise un inventaire permanent du réseau avec fiches descriptives. Des reconnaissances sur le terrain sont menées sur tout le territoire pour apprécier les réalisations et les potentialités : continuité d'itinéraires, supports possibles pour les voies vertes (anciennes voies ferrées, chemins de halage, chemins ruraux ou forestiers...). Elle met à jour régulièrement la carte de France des itinéraires recensés. Toutes ces informations sont accessibles sur son site : www.af3v.org.

En plus, l'AF3V édite un guide (prix public : 8€). Idéal pour préparer ses randonnées, ses week-ends, ses vacances, il présente plus de 250 aménagements sécurisés. Très pratique ! Une carte de France dans le rabat de couverture donne le numéro de chacune des voies vertes et véloroutes qu'il vous suffit alors de retrouver dans l'ordre de classement du guide. Pour chaque itinéraire, vous trouverez le nom, la longueur, une brève description, évoquant les paysages traversés, le revêtement de la voie, des itinéraires complémentaires et les services disponibles. Le tout apprécié du point de vue impartial des utilisateurs ! Trois rubriques pratiques s'y ajoutent : les accès en transport en commun, les références de documents touristiques, topo-guides, cartes (gratuit / payant), les pages Web, les coordonnées utiles pour des informations complémentaires.

Cet ouvrage en est à sa 4ème édition, et il est sans cesse remis à jour. Ainsi la piste de Marseillan-plage à Marseillan-port (récemment inaugurée) ne figure pas encore sur ce guide : ce sera pour la 5ème édition. Mais il faut savoir que la mise à jour se fait d'abord en ligne et qu'on peut, via le site, extraire la fiche relative à l'itinéraire que l'on convoite !

Petite précision : l'AF3V possède des relais locaux, au niveau des territoires. Pour le département de l'Hérault, c'est Vélocité-Languedoc qui assure ce rôle, particulièrement suivi par notre nouveau trésorier, Jean-Louis Valat.

Le doublement de la RD65 : problème !

Nous avons récemment reçu ce courriel, envoyé par un cycliste mécontent – à juste titre – du sort infligé aux vélos (et aux piétons) qui auraient la prétention de s'aventurer sur la RD65 (route «des ronds-points») entre les carrefours de la Lyre (à Montpellier) et Agropolis (à Montferrier), actuellement objet d'un gigantesque chantier d'élargissement à deux fois deux voies :

«Je suis usager du vélo pour mes trajets maison-boulot. Mon itinéraire emprunte la rd65 entre la Lyre et Agropolis qui est en travaux depuis février pour élargissement de la voie. Le site des grands travaux du Conseil Général annonce que pendant les travaux, une voie piétons/vélos de 1m30, isolée des voitures et du chantier sera maintenue (<http://www.herault.fr/2012/03/12/amenagement-de-rd-65-ca-avance-11835>). Ce n'est absolument pas le cas et j'ai un grand sentiment de danger car je suis contraint à rouler avec les voitures sur une voie rendue étroite par des barrières en béton. J'ai envoyé des courriers au Conseil Général pour signaler cela. Pourriez-vous m'indiquer des contacts (associations, organismes, instituts...) pour diffuser mon message et obtenir plus de poids de manière à faire évoluer cette situation ?»

L'association a donc décidé d'envoyer un courrier au responsable de ce chantier, pour demander le rétablissement de cette voie. Nous attendons une réponse, et surtout un respect, sur le terrain, des engagements publics annoncés sur le site. Nous demandons à tous nos adhérents ou sympathisants qui ont l'occasion d'emprunter cette voie de nous tenir informés de l'évolution de la situation et nous n'hésiterons pas à nous manifester à nouveau encore plus fermement, si notre demande n'est pas satisfaite.

La revue nécessaire de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Numéro 116. Mai/Juin 2012. Voir sommaire sur <http://www.fubicy.org/spip.php?article320>

5 numéros par an, 16 €. Prix au numéro : 6 € pour ceux de l'année en cours (+ frais de port)

Règlement par chèque à l'ordre de : FUB. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUB 12 rue des Bouchers 67000 Strasbourg

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert **et vos contributions sont souhaitées**. Envoyez les de préférence par courrier électronique (format texte simple) à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire allez sur le site <http://lists.maretmanu.org/listinfo.cgi/velocite-maretmanu.org>. Pour envoyer un message écrire à velocite@lists.maretmanu.org

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble), généralement les premier et troisième Vendredi du mois à 18h30. Confirmation sur le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
22, Avenue du Pont Juvénal
34000 MONTPELLIER

Destinataire :

Marchands et réparateurs de vélos (remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent) :

Nom	Adresse	Remise
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier 04 67 10 07 77	7% sur accessoires.
Perez	85 av Palavas Montpellier 04 67 65 06 23	
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier 04 67 92 71 75	pas de remise

Cycles électriques et de ville et tatouage FUBICY

Solo cycles (VAE)	4, rue Fournarié, Montpellier 04 34 22 87 13	pas de remise
-------------------	--	---------------

L'association qui vous aide à réparer un vélo

VieuxBiclou 5 rue de la Poésie, Montpellier
<http://www.vieuxbiclou.org/>

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 17 Boulevard Sarraill, 34000 Montpellier.

Vélocité Languedoc

22, Avenue du Pont Juvénal, 34000 Montpellier
<http://fm.montpellier.fubicy.org>
mél: montpellier@fubicy.org

Notre association défend :

- La **cohérence** du réseau cyclable
- La **possibilité de stationner les vélos** au domicile et en ville
- La **sécurité** par la lutte contre le stationnement illégal et la modification de la vitesse
- Une **répartition équitable** de la rue entre résidents, vélos, piétons, transports en commun et voitures.
- Vélocité Languedoc discute avec les maires et le département, et organise des manifestations militantes ou conviviales. **Plus nous reuons, notre poids sera augmenté.**

VÉLOCITÉ
LANGUEDOC

Bulletin d'adhésion
pour un an à l'association Vélocité Languedoc

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal :

email :

Téléphone :

Normal (8 €) Étudiant, chômeur (5 €)

Couples (12 €) Soutien (16 € et +)

Chèques à l'ordre de Vélocité Languedoc.

Adresse : 17 Bd Sarraill 34000 Montpellier

Vous recevrez le bulletin, et une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir de 5 à 10% de réduction chez certains marchands de cycles.